

Usages contemporains

Autor(en): **D'Anjou, Renée**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **5 (1902)**

Heft 251

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-251844>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« merci ! » qu'il adressait à la Petite-Sœur chargée de le servir et de le soigner... Au début, c'était une sorte de rage polie... Cela devenait maintenant moins rude et parfois un peu de cœur s'éveillait sur les lèvres du mystérieux vieillard.. Mais c'était si fugitif !

Ensuite, il allait plus souvent à la chapelle... Tout au début, il n'y avait mis les pieds qu'avec une répugnance à peine déguisée, et s'y était tenu avec une répugnance affectée... A présent, il s'y agenouillait, et, même en semaine, il y passait des heures de plus en plus longues...

— Tout ça, disait le père Machu, c'est ben drôle !

— Bah ! toussotait le père Colis, c'est pour être mieux vu des Sœurs...

— Le fait est, — remarqua vinaigreusement l'ex-concierge, de père en fils, de la Halle aux fromages, — qu'il y en a que pour lui.

Tout ce qui précède fera comprendre l'ébahissement général qui s'empara de tous les bons vieux et de toutes les bonnes vieilles, à la nouvelle que le « Sauvage demandait à parler à la « bonne petite Mère ».

Le fait était exact.

Si exact, qu'à l'heure dite, l'énigmatique vieillard quitta le bout de l'enclos, et, le front toujours baissé, l'œil encore plus sombre que de coutume, se dirigea lentement vers le « salon » parqueté de sapin de onzième qualité, où la Supérieure des Petites-Sœurs donnait habituellement ses audiences.

La religieuse qui avait assumé, par obéissance, la charge de tous ces grands enfants à nourrir, était encore jeune, mais les préoccupations et la fatigue l'avaient prématurément vieillie. Qui était-elle avant de devenir fille de l'abbé Le Pailleur... grande dame ou servante ?... Qui l'aurait pu dire ?... elle-même l'avait sans doute oublié... A quoi bon se souvenir du passé quand le présent est si doux ?...

Elle reçut le « bon petit vieux sauvage » avec son maternel sourire...

— Eh bien ?... dit-elle... asseyez-vous, mon cher papa... Etes-vous bien soigné ?... Vous plaisez-vous ?

— Madame, répondit l'homme sans avoir l'air d'entendre la question... J'ai quelque chose à vous dire...

— J'écoute.

— J'ai bien hésité, mais ce secret m'étouffe... tant pis ce qui arrivera ensuite !

— Ayez du courage...

— Quand je suis venu ici, Madame, l'état civil que je vous ai remis, est faux... Je ne suis pas, comme vous l'avez cru, un malheureux semblable aux autres. Je suis surtout un misérable... Tout ce que j'ai pu vous faire de mal, à vous et aux vôtres, je l'ai fait... Tout m'a été bon pour vous nuire... Je n'ai que trop réussi, d'ailleurs, puisque j'ai eu, pendant longtemps entre les mains une véritable puissance... Nul n'a été plus acharné ni plus implacable que moi... Frappé par la juste vengeance de Dieu, j'ai échoué ici, chez vous que je détestais, et qui devez me détester à présent... Mais je ne pouvais pas plus longtemps manger votre pain à vous, que j'avais tant poursuivies... A présent que je vous ai dit une partie de la vérité, je suis plus soulagé... vous, vous allez sans doute me maudire et me chasser ?...

La bonne petite Mère sourit, et venant au vieillard comme on vient à un enfant blessé ;

— Mon bon papa, dit-elle, retournez à votre place habituelle... tout cela, il y a longtemps que nous le savions... JEAN DES TOURELLES.

Usages contemporains

Comment signer

Comment faut-il signer une lettre ? Oh ! c'est très simple, de son nom — sans doute. Mais

son nom de jeune fille, de femme les deux ensemble, avec ou sans titre si on a le droit d'en porter ?

Tout cela encore est affaire de mode. Jadis on avait une jolie formule prétentieuse qui mettait au courant tout de suite de la situation mondaine : Jehanne comtesse de L... Ce style aujourd'hui amènerait un sourire. Il est très admis, pour une femme, d'écrire son titre sans le prénom : Baronne de M. Mais l'usage contemporain veut une autre convention plus féministe — si ce mot toutefois n'est pas ici hors de propos — c'est de garder sa personnalité, de l'affirmer dans sa signature et de mettre ainsi : son nom à soi d'abord, celui de son mari ensuite, sans prénom, sans titre, en homme. Ex : Livrac-Livernay, pour expliquer qu'on est Mlle de Livrac mariée à M. de Livernay ; à ses amies intimes, à sa famille, le prénom peut suffire : Yvonne. Hors de ce cercle restreint, il est inadmissible et permis seulement à la reine (quand il en a). Une signature surannée autorisait le mot : « née », entre les deux noms. Ex : Marie-Martin née Durand. Est-ce bien la peine d'exposer sa génération ? mais cela devient offensant pour l'époux ou même grotesque, lorsque : née de quelque chose avec un marroturier, on écrit : Marie-Martin née de L... Inutile d'affirmer une mésalliance dont l'énoncé implique toujours mille commentaires de pensée. Le mieux est le plus naturel : Marie-Martin. Mettre : Martin-Durand serait absolument risible et semblerait l'enseigne d'une boutique. Dans « les affaires » on met parfois le mot femme ou veuve : Veuve Durand. Ces signatures-là indiquent tout de suite le niveau social d'où part la lettre.

Ecrire en entier son petit nom implique l'intimité. On ne signe pas ainsi un message à un fournisseur ou une lettre à un supérieur. Ajouter au dessous de son nom sa position, ne doit s'imposer que lorsque l'obligation de se faire connaître est indispensable :

Marie Martin
Institutrice.

Autrement la prétention, si glorieuse soit-elle, d'afficher sa personnalité est hors de cause. On ne doit pas signer non plus : Madame une telle, ni Mlle une telle, mais on peut dire en se servant de la troisième personne : Madame une telle prie Mademoiselle... etc.

Les hommes signent simplement leur nom de famille, à moins d'utilité de distinction entre les frères si la famille n'a pas de gradation de titre. Dans la noblesse la coutume est de retrancher le « de » et le titre est d'écrire simplement : Rohan ou Montgommery, exactement comme pourrait tracer : Monsieur Durand. A moins d'être pape, évêque, empereur ou roi, un homme ne signe pas de son nom de baptême seulement ; sauf dans le cas où il écrit à sa femme où à sa famille directe.

L'homme peut se permettre l'énoncé de son état dans un message non intime. Exemple : Wilhem Kaiser von Deutschland ; Parcheminot, notaire ; Alloyau cuisinier, etc... La signature d'une personne « distinguée » doit être sobre, sans fioritures, sans compliqués parafes — les graphologues en diraient long là-dessus — Elle doit encore se lire aisément. Les gens qui signent mal, illisiblement semblent ne pas se montrer fiers du nom qu'ils portent, ce qui est toujours une faute, une lâcheté parfois, une preuve d'orgueil mal placé. Un nom, si laid soit-il, est un héritage familial, le premier don du père. Signer illisiblement annonce encore l'intention peu franche, le désir de s'abriter sous le mystère, de nier peut-être. Le nom serait-il si ridicule, il n'y a pas à le dérober. Le mieux est d'agir comme M. Cochon (de la Mayenne) qui entra un jour dans une violente colère, parce qu'ayant mis son fils au lycée, le provi-

seur, prévoyant des rires, avait présenté l'enfant à ses camarades, sous le nom de Pochon ! Le père ayant appris la chose, arrive décidé :

« Monsieur le proviseur, s'écrie-t-il, mon père était Cochon, je suis Cochon, mon fils sera Cochon. » Bravo Monsieur !

Rechercher sa généalogie permet de s'étudier soi-même, de lire un peu dans le passé l'atavisme physique et moral, de cultiver un don enfoui peut-être sous la cendre des années, ou de corriger une intuition mauvaise. A quelque classe de la société qu'on appartienne, on a une souche ancestrale, il est intéressant de la trouver, de relire les signatures, les monogrammes du temps passé et de rêver devant ces traits d'où viennent un peu des nôtres.

RENÉE D'ANJOU.

Poignée de recettes

Nettoyage de couteaux. — Pour nettoyer les couteaux en acier, rien n'est meilleur qu'une pomme de terre crue et de la brique anglaise pilée très fin. On coupe une pomme de terre crue, on la trempe dans de la brique anglaise en poudre et on frotte la lame des couteaux jusqu'à ce qu'elle soit propre et brillante. En ajoutant à la brique anglaise un peu de carbonate, on obtient plus rapidement un plus beau poli.

Manière de faire tolérer le lait. — Le régime lacté constitue une ressource précieuse dans nombre de maladies. Il arrive cependant que le lait soit mal toléré par suite de l'action irritante de ses produits de décomposition sur la muqueuse de l'intestin. D'après le Dr Schmidt, de Bonn, on peut obvier à cet inconvénient en ajoutant de l'acide salicylique au lait à la dose de 25 centigrammes par litre. L'acide salicylique est d'abord soigneusement agité avec une petite quantité de lait froid, puis on verse ce mélange dans un litre à un litre et demi de lait, on agite de nouveau et soumet à l'ébullition. Le goût et les propriétés du lait ne sont pas modifiés par cette addition d'acide salicylique et on arrive ainsi souvent à accoutumer assez rapidement le malade au régime lacté et à lui faire supporter du lait ordinaire.

Pour enlever les taches d'encre du bois vernis, il faut d'abord enlever le vernis, ce qui se fait en le frottant avec de l'alcool absolu ; ensuite on mouille la tache et on y répand de l'acide oxalyque qu'on laisse pendant 1 heure en contact avec le bois, puis on lave abondamment. Les taches qui persisteraient s'enlèvent par un lavage avec de l'acide chlorhydrique étendu. Une fois les taches lavées et le bois séché, on peut lui donner une couche de vernis.

La cigarette. — L'usage prématuré du tabac et particulièrement de la cigarette parmi les collégiens exerce une influence désastreuse sur le développement physique et intellectuel des élèves. C'est là un fait que de nombreuses observations ont démontré. Aussi les Américains, en peuple toujours pratique et énergique, ont-ils entrepris une véritable croisade contre l'usage prématuré du tabac.

Au Canada, il est interdit de fumer ou d'avoir de quoi fumer à toute personne âgée de moins de 18 ans. A Chicago, on exige une licence pour la vente des cigarettes et une loi